



Droit rachat part SCI.....

Par **nicogrenoblois**, le **21/07/2014** à **18:41**

Bonjours voila mon soucis

Notre maison familial est g rer par une S.C.I chaque membres (nos parents) d tiennent un certains nombres de parts. Chaque enfants de la generation du dessous a la possibilit  de rachatter des parts a la SCI.

Le probl me est le suivant, certains des enfants n ont pas les finances pour acheter une ou plusieurs parts (environ 700 euros) et les frais d ouverture des parts de la SCI. Aussi nous avons penser a nous regrouper a plusieurs pour acheter des parts au fur et a mesure. Ma question est la suivante sous quelle forme pouvons nous nous regrouper pour acheter des parts? en association?

Merci pour votre aide

Nicolas